

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en séance ordinaire le 14 Décembre 2020 à 18h30, suivant la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 09 Décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

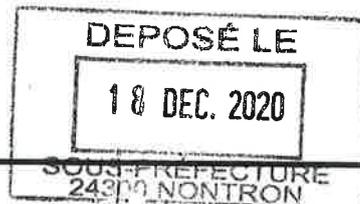
ETAIENT PRESENTS (22) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PÉLISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique -- BALLIGAND André -- MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain -- DARNAULT Philippe -- PAULHIAC Valérie -- DENIS Sandrine -- PAULHIAC Roselyne – GALLOU Sylvain -- BATISSOU Benoît -- JUPILLE Stéphanie -- DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie -- JARDRI Daniel -- FARGEAS Vincent -- DUFORT Nadia--ABRAMOVICI Mélanie

ABSENTS EXCUSES avec procuration (1) : DOUCET Serge (à BALLIGAND André)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0) :

ABSENTS (0) :

Madame Marjorie GEORGES a été désignée en qualité de Secrétaire de séance



N° DEL 2020/7.8/076 – Fond de concours en faveur de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais pour l'aménagement du parking de la Cité scolaire Alcide Dusolier

Vu la délibération du conseil municipal n°2019/048 du 9 octobre 2019, décidant de verser un fond de concours de 21.748,24 € en faveur de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais, pour l'aménagement du parking de la Cité scolaire Alcide Dusolier dont le coût était de 57.995,30 € HT ;

Considérant la décision du conseil départemental de ne pas accorder la participation prévue de 14.498.83 €, au motif que le coût de l'opération est inférieur à 70.000 € HT et par conséquent non éligible à l'aide départementale sollicitée ;

Considérant la nécessité pour la commune de Nontron ainsi que pour la Communauté de communes du Périgord Nontronnais d'augmenter sa participation pour compenser le retrait du département ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➔ **PREND ACTE** de la décision du Département de la Dordogne de ne pas contribuer au financement de l'opération d'aménagement du parking de la Cité scolaire Alcide Dusolier ;

➔ **DECIDE D'ALLOUER** à la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais un fond de concours complémentaire de 7.249,41 €, portant sa participation à hauteur de 28.997,65 € ;

➔ **DIT** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget 2020 de la Commune de Nontron au c/2041512 ;

➔ **FIXE** à 15 ans la durée d'amortissement de ce fond de concours.

Fait à NONTRON, Le 15/12/2020
Le Maire,

Le Maire certifie exécutoire la
Présente délibération compte
tenu de sa transmission en
sous-préfecture de Nontron le
17/12/2020
Et de sa publication le
17/12/2020



Claudine PÉLISSON
Adjoint au Maire
par délégation



Nadine HERMAN-BANCAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

N° SIRET : 21240311700014	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : MAIRIE DE NONTRON	Année 2020	Poste Comptable : TRESORERIE DE NONTRON
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 14/12/2020

Augmentation de crédit
N° 05

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	23
PRESENTS	22
dont VOTANTS	23

L'an deux mil vingt , le quatorze décembre, le Conseil Municipal de NONTRON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de NONTRON, sous la présidence de Madame Nadine HERMAN-BANCAUD, Maire.

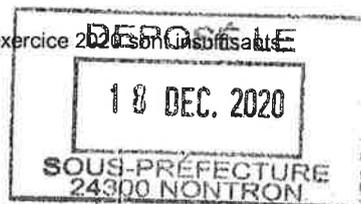
Date de la convocation du Conseil Municipal : 09/12/2020

Etaient PRESENTS : (22) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PÉLISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique -- BALLIGAND André -- MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain -- DARNAULT Philippe – PAULHIAC Valérie -- DENIS Sandrine -- PAULHIAC Roselyne – GALLOU Sylvain – BATISSOU Benoît --JUPILLE Stéphanie -- DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie -- JARDRI Daniel -- FARGEAS Vincent -- DUFORT Nadia--ABRAMOVICI Mélanie

Etaient ABSENTS : ABSENTS EXCUSES avec procuration (1) : DOUCET Serge (à BALLIGAND André)

Madame Marjorie GEORGES a été désignée en qualité de Secrétaire de séance

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants
- décide de modifier l'inscription comme suit :



Objet de la DM : **N°DEL 2020/7.1/077**
VOTE : 23 POUR

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS FINANCIERES				1 500,00
Produit des cessions d'immobilisations			024	1 500,00
OP : OPERT° EQUIPEMT NON INDIVIDUALISEES		-23 700,00		-76 047,61
Emprunts en euros			16410	-76 047,61
Bâtiments et installations	2041512	-23 700,00		
OP : ITINERANCE NONTRONNAISE				34 587,00
Subv. équipmt non transf. - Départements			1323 34	34 587,00
OP : ETUDE PONTS				10 556,25
Subv. équipmt non transf. - Départements			1323 36	10 556,25
OP : RENOVAT° ECOLE JEAN ROSTAND				142 375,62
Subv. équipmt non transf. - Départements			1323 37	142 375,62
OP : BATIMENTS COMMUNAUX		150 000,00		14 928,74
Subv. équipmt non transf. - Départements			1323 105	14 928,74
Autres bâtiments publics	213180 105	150 000,00		
OP : VOIRIE - ESPACES VERTS		1 600,00		
Autre matériel et outillage de voirie	215780 107	1 600,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		127 900,00		127 900,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 16/12/2020 et de la publication en date du 16/12/2020.

A la Salle des Fêtes de NONTRON, le 14/12/2020
Pour extrait conforme,
Le Maire



Claudine PÉLISSON

Adjoint au Maire
par délégation

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en séance ordinaire le 14 Décembre 2020 à 18h30, suivant la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 09 Décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS (22) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PÉLISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique -- BALLIGAND André -- MATHIS Marie Josée -- LAGARDE Isabelle – POINET Alain -- DARNAULT Philippe -- PAULHIAC Valérie -- DENIS Sandrine -- PAULHIAC Roselyne – GALLOU Sylvain -- BATISSOU Benoît -- JUPILLE Stéphanie -- DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie -- JARDRI Daniel -- FARGEAS Vincent -- DUFORT Nadia -- ABRAMOVICI Mélanie

ABSENTS EXCUSES avec procuration (1) : DOUCET Serge (à BALLIGAND André)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0) :

ABSENTS (0) :

Madame Marjorie GEORGES a été désignée en qualité de Secrétaire de séance



N° DEL 2020/7.5/078 – Plan France Relance : demande d'aide au titre des actions de soutien à la cohésion territoriale – modernisation du réseau routier et renforcement des ponts

Vu la délibération du conseil municipal n°2020/037 du 17 juin 2020 décidant de procéder à l'étude diagnostique préalable à la sécurisation des ouvrages d'art de Nontron, en particulier le pont routier d'entrée en centre-ville et l'ancien viaduc ferroviaire ;

Considérant les rapports diagnostics concluant au mauvais état global des ouvrages notamment le pont routier d'accès au centre-ville ;

Considérant la première estimation globale des travaux qui s'élève à : 4.079.000 €
-pont routier d'entrée en ville : 1.048.000 € HT
-ancien viaduc ferroviaire : 3.031.000 € HT (dont passerelle d'accès : 96.000 € ; viaduc : 2.630.000 € ; mono arche 305.000 €) ;

Considérant que dans le cadre de la crise sanitaire actuelle le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures d'aides pour relancer l'activité du pays, en consacrant 100 milliards d'euros à l'investissement dans la relance et la reconstruction de l'économie française, et qu'en particulier des mesures d'aides financières destinées à accompagner les actions des territoires incluant la modernisation du réseau routier et au renforcement des ponts ;

Considérant qu'il est opportun de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance pour permettre la réalisation de la sécurisation des ponts, sachant qu'il y a urgence à intervenir sur le pont routier d'accès en centre-ville de Nontron ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **SOLLICITE** l'État, au titre du plan France Relance, dans le cadre des mesures de Cohésion Territoriale « modernisation du réseau routier et renforcement des ponts », une aide au taux le plus élevé possible pour la sécurisation/restructuration des ponts de Nontron.

Fait à NONTRON, Le 15/12/2020
Le Maire,



Le Maire certifie exécutoire la
Présente délibération compte
tenu de sa transmission en
sous-préfecture de Nontron le
17/12/2020
Et de sa publication le
17/12/2020

Claudine PÉLISSON

Adjoint au Maire
par délégation

Nadine HERMAN-BANCAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en séance ordinaire le 14 Décembre 2020 à 18h30, suivant la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 09 Décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

ETAIENT PRESENTS (22) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PÉLISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique -- BALLIGAND André -- MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain -- DARNAULT Philippe -- PAULHIAC Valérie -- DENIS Sandrine -- PAULHIAC Roselyne – GALLOU Sylvain -- BATISSOU Benoît – DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie -- JARDRI Daniel -- FARGEAS Vincent -- DUFORT Nadia

ABSENTS EXCUSES avec procuration (1) : DOUCET Serge (à BALLIGAND André)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0) :

ABSENTS (0) :

Madame Marjorie GEORGES a été désignée en qualité de Secrétaire de séance



N° DEL 2020/5.3/079 – Remplacement d'un délégué de la commune au comité syndical du PNRPL

Vu la délibération n°2020/5.3/048 du 10 Juillet 2020 portant désignation des représentants de la commune auprès du comité syndical du Parc Naturel Régional Périgord Limousin ainsi qu'il suit :

-quatre élus désignés comme membres titulaires :
PÉLISSON Claudine, PAULHIAC Valérie, BATISSOU Benoît, Jardri Daniel et

-quatre élus comme suppléants :
GEORGES Marjorie, JUPILLE Stéphanie, DOUCET Serge, DEL SORDO Guillaume.

Vu la délibération n°2020/5.3/069 du 24 novembre 2020 par laquelle le conseil municipal a désigné Madame Sandrine DENIS en tant que membre titulaire représentant la commune de Nontron au sein du comité du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, en remplacement de Madame Valérie PAULHIAC.

Ainsi les quatre membres titulaires siégeant sont : PÉLISSON Claudine, DENIS Sandrine, BATISSOU Benoît, JARDRI Daniel.

Considérant que M. Daniel JARDRI a exprimé le souhait de se retirer en faveur d'une élue de son groupe, Madame Nadia DUFORT, laquelle est donc candidate pour le remplacer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉSIGNE Madame Nadia DUFORT pour siéger en tant que délégué titulaire au comité syndical du PNRPL en remplacement de Monsieur Daniel JARDRI.

Le Maire certifie exécutoire la
Présente délibération compte
tenu de sa transmission en
sous-préfecture de Nontron le
15/12/2020
Et de sa publication le
15/12/2020

Fait à NONTRON, Le 15/12/2020
Le Maire,

Nadine HERMAN-BANCAUD